



Le jardin écologique est un jardin vivant, qui limite l'entretien et respecte l'environnement sans entraîner de grandes dépenses. Il utilise des matières renouvelables, réintègre ses déchets, respecte le rythme et les principes de la nature, apprécie la diversité des êtres vivants pour se défendre...

Voici quelques idées simples à adopter pour tendre petit à petit vers un jardin vivant et en bonne santé.

Bien choisir les végétaux

Le choix des végétaux est un élément important dans la composition d'un jardin. Pour limiter l'entretien ultérieur (arrosage, fertilisation...), les végétaux doivent être adaptés à la nature du sol, à l'exposition et au climat du jardin. Les plantes qui reviennent chaque année (arbustes, plantes vivaces, bulbes, plantes annuelles qui se ressèment naturellement...) seront privilégiées, car elles demandent moins d'entretien.

On favorisera également le choix d'essences variées : hormis son aspect attrayant, un jardin composé de plusieurs espèces sera plus résistant aux maladies, aux attaques parasitaires, et attirera la faune auxiliaire nécessaire à l'équilibre du jardin. Les plantes mellifères (arbre à papillons, eupatoire, lavande, rose trémière, arbres fruitiers...) attirent les insectes, en particulier les papillons et les abeilles. Ces dernières assurent ainsi la fécondation des plantes et des arbres fruitiers.

Préserver la ressource en eau

L'eau est une ressource de plus en plus rare et de plus en plus chère, sachons la préserver. Pour limiter l'arrosage, le premier réflexe est de choisir des végétaux adaptés aux conditions climatiques et à la nature du sol.

Le paillage réduit ensuite l'évaporation de l'eau et les écarts de température. Les besoins en eau sont ainsi moins importants. De plus, le paillage limite les mauvaises herbes, le tassement, et enrichit le sol en se décomposant s'il est à base végétale : feuilles mortes, déchets de tonte, bâches en fibres végétales (chanvre, coco...), paillettes de cacao ou de lin, paille...

Quelques astuces permettent d'éviter le gaspillage de l'eau à l'arrosage :

- travailler le sol avant d'arroser pour améliorer l'efficacité de l'arrosage : selon l'adage, un binage vaut deux arrosages ;
- arroser au pied de la plante. Le goutte-à-goutte ou les conduites micro-poreuses permettent à l'eau de s'écouler directement vers les racines sans ruisseler ;
- pour diminuer l'évaporation, arroser en fin de journée ou pendant la nuit pour l'arrosage automatique programmable ;
- adapter la quantité d'eau distribuée aux besoins des végétaux en fonction de leur stade de développement ;
- arroser moins souvent et plus longtemps pour favoriser l'enracinement en profondeur des plantes.

Et pourquoi ne pas récupérer l'eau de pluie, si précieuse ? Simplement stockée dans une cuve raccordée aux gouttières, elle pourra servir pour l'arrosage du jardin. L'utiliser pour un usage sanitaire peut aussi être envisagé...

Diversité des essences et matériaux perméables ont ici été privilégiés.



Relativisons. Quelques pucerons ne suffisent pas à tuer une plante... Cependant, si la végétation est trop attaquée, des procédés naturels peuvent être utilisés. On peut ainsi recourir à la lutte biologique : des prédateurs naturels introduits volontairement éliminent des insectes (les larves de coccinelles peuvent dévorer entre 50 à 150 pucerons par jour...). On pourra également traiter les plantes avec des produits biologiques, des macérations ou décoctions de plantes (purin d'ortie contre les pucerons et les aleurodes, décoction d'absinthe...), en veillant à ce qu'elles n'abritent pas d'insectes auxiliaires. L'apparition des mauvaises herbes peut être limitée en paillant potager et massifs, et celles déjà présentes peuvent être brûlées par de l'eau bouillante... alternative au désherbage chimique.

Et surtout, **arrêtons d'utiliser les pesticides et désherbants chimiques** qui polluent nos nappes phréatiques et les rivières. Loin d'être biodégradables et de disparaître de nos pelouses "en quelques jours", ce sont de redoutables produits toxiques, pour les animaux, les hommes et l'environnement.

Choisir ses matériaux au jardin



Les matériaux des allées, des terrasses, le mobilier de jardin aussi, peuvent être plus écologiques. Tout d'abord, mieux vaut éviter de recouvrir le sol de matériaux imperméables à l'air et à l'eau pour limiter l'appauvrissement du sol et faciliter l'infiltration naturelle de l'eau : on pourra conserver les allées du jardin en herbe ou en terre battue, ou opter pour des allées végétalisées (pavés ou pierres posées sur un lit de sable et semis de pelouse ou plantation de graminées et de vivaces naines). Ces méthodes permettent, de plus, une bonne intégration des surfaces de roulement au jardin.

Pour les mobiliers de jardin, terrasse, pergola..., le bois s'avère être le matériau le moins gourmand en énergie à la production et le plus écologique à condition :

- d'**éviter les bois traités chimiquement** car ils sont toxiques pour l'environnement ;
- de choisir des éléments en bois, notamment exotique, **labellisés FSC** (Forest Stewardship Council - ou Conseil de bonne gestion des forêts), certification internationale qui assure une gestion forestière responsable ;
- privilégier **les bois locaux bruts** (certains sont imputrescibles naturellement comme le douglas) ou du bois traité par oléothermie ou réticulation, deux procédés qui améliorent les caractéristiques des bois locaux sans utiliser de produits chimiques. On peut les protéger avec des produits écologiques.

Aujourd'hui, chacun a envie de profiter du jardin plutôt que de s'éreinter, a envie de mieux manger et vivre, prend conscience peu à peu des pollutions que l'on inflige à la Terre... Ne perdons pas de temps pour acquérir ces réflexes écologiques au jardin !

Bibliographie

- **Le jardin écologique**, Bénédicte Boudassou, Rustica, 2000
- Article du **Jardin pratique**, n°125, mars-avril 2002
- **Comment jardiner sans pesticides et Composter au jardin, c'est facile**, plaquettes éditées par l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise



Simple allée carrossable de terre, cailloux et herbe, laissant s'infiltrer l'eau.

Pour aller plus loin, contactez-nous !

71 Saône-et-Loire

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot - 71300 Montceau-les-Mines
Tél. : 03 85 69 05 25 - Fax : 03 85 69 05 30 - Mail : contact@caue71.fr

En savoir +

Site internet : caue71.fr
Le Portail des ressources CAUE Centre Est : www.ressources-caue.fr
L'Observatoire des CAUE : www.caue-observatoire.fr

